

FACTURE N°20252837

cf. avoir

Parc d'activité Cahors Sud
46230 Fontanes
Tél: 0565215353

Internet : <http://www.albareil.fr>
Email : compta46@albareil.fr

FERME DE BONARME

1425 CHEMIN DE BONARME

46800 BARGUELONE EN QUERCY

CAHORS, le 29/10/2025

ALBAREIL		FERME DE BONARME		
Client n° 8980		N/RM. COMMANDE CLIENT N° 20251621		C/Affaire : Denis Gardes
Désignation	Qté	Unit	Total HT	
GRILLE INOX 600X400 MM	1,000	UNI		
Sous total : GRILLE INOX 600X400 MM			84,00	
Echelle pâtisseries 12 niv. entrée 600 x 400	1,000	UNI		
Dim (LxPxH): 660x400x1800mm. Réalisation inox AISI 441. Ossature tube inox 25 x 25 mm. 4 roulettes pivotantes diamètre 125 chape polyamide. Espace entre les niveaux 110 mm.				
Sous total : Echelle pâtisseries 12 niv. entrée 600 x 400			325,00	
BATTEUR BE-20 380-440/50-60/3	1,000	UNI		
Equipement 10 BE-20	1,000	uni		
Marque : Sammic				
Référence : 1500222				
Sous total : BATTEUR BE-20 380-440/50-60/3			4275,00	
COMBINE CUTTER & COUPE LEGUMES - R 301 Ultra	1,000	1		
Marque : ROBOT COUPE				
Modèle : R301 Ultra				
Réf. : 2546				
COMBINE CUTTER/COUPE-LEGUMES R301 Ultra Marque ROBOT-COUCPE.				
Monophasé 230/50/1. Puissance 650W. 1 vitesse 1500tr/min. Cuve cutter de 3.7 litres en inox avec poignée et couteau lisse fond de cuve inclus, Couvercle coupe-légume à éjection composé de 2 goulottes : 1 goulotte demi-lune et une goulotte cylindrique, 4 disques ; éminceurs 2mm, 4 mm, râpeur 2 mm. Battonnet 2x2. Collection complète de 23 disques en inox disponible. Ce matériel est conseillé pour 10 à 70 couverts				
Couteau cranté R3	1,000	1		
Couteau équipé de deux lames crantées permettant la réalisation de préparations pour la pâtisserie (broyages d'amandes, de noisettes, sucre glace...) produits congelés, poissons, coquillages, carcasses...Chapelure, broyage de la glace et de tous les ingrédients durs.				
Couteau denté R3	1,000	1		
COUTEAU équipé de deux lames dentées permettant la réalisation de hachage de				
Page 1/4				

ALBAREIL		FERME DE BONARME		
Client n° 8980	NRM. COMMANDE CLIENT N° 20251621		C/Affaire : Denis Gardes	
Désignation	Qté	Unit	Total HT	
persil, de beurres composés...				
Disque éminceur 1mm CL20	1,000	1		
DISQUE EMINCEUR 1mm en inox pour coupe-légumes CL20, 25, 30 et combinés R201, 211, 301, 301 Ultra, 302, 302 Plus, 302Vitesse variable.				
Disque éminceur 6 mm	1,000	1		
DISQUE EMINCEUR 6 mm en inox pour Coupe-Légumes CL20, 25, 30 et Combinés R201, 211, 301, 301 Ultra, 302 Plus, 302 Vitesses variables.				
Disque râpeur 6 mm	1,000	1		
DISQUE R-PEUR 6 mm en inox pour Coupe-Légumes CL20, 25, 30 et Combinés R201, 211, 301, 301 Ultra, 302 Plus, 302 Vitesse variable				
Disque râpeur parmesan	1,000	1		
DISQUE RAPEUR PARMESAN en inox pour Coupe-Légumes CL20, 25, 30 et Combinés R201, 211, 301, 301 Ultra, 302 Plus, 302 Vitesse variable				
Disque julienne 2x4 mm	1,000	1		
DISQUE JULIENNE 2x4 mm en inox pour Coupe-Légumes CL20, 25, 30 et Combinés R201, 211, 301, 301 Ultra, 302 Plus, 302 Vitesse variable				
Sous total : COMBINE CUTTER & COUPE LEGUMES - R 301 Ultra			2182,00	
Boîte isotherme 600 x 400 mm	2,000	UNI		
Marque L2G Réf 12673				
PLAQUE EUTECTIQUE BLEUE -3_C, FORMAT 600X400 MM 600x400x25 m	4,000	UNI		
PLAQUE EUTECTIQUE BLEUE -3_C, FORMAT 600X400 MM L (en mm) : 600 - P (en mm) : 400 - H (en mm) : 25				
Socle rouleur	2,000	UNI		
Sous total : Boîte isotherme 600 x 400 mm			686,40	
Plaque eutectique -3° GN 1/2	3,000	UNI	120,000	
TABLE DE TRAVAIL ADOSSEE AVEC ETAGERE 1200X700	2,000	UNI		
Dim (LxPxH): 1200x700x900mm. Réalisation tout inox AISI 441 doublé métallisé blanc. Bord avant 50 mm rayonné. Dossieret 100x20 rayonné. Ceinture inox sous plateau hauteur 120 mm. Piètement inox tube diam. 38 mm démonté.				
Sous total : TABLE DE TRAVAIL ADOSSEE AVEC ETAGERE 1200X700			1123,00	
Rayonnage Fermostock 5711 - 5 Niveaux	2,000	UNI		
Avec clayettes Polymère amovibles (lavables en machine). Structure Duralinox anodisée 15 microns. Résistant à une température de - 40_C. Montage rapide et sans outil. Réglage des niveaux à la hauteur désirée au pas de 150 mm. Vitrins composite et visserie inox. Bénéficie de la marque NF 1/2 Hygiène Alimentaire + et NSF 1/2 Food Equipment +. Charge maximum : 120 Kg par niveau (uniformément répartie), 600 Kg entre 2 échelles et 480 kg pour chaque linéaire d'Une configuration comprenant un ou plusieurs retours d'Angles. Fabriqué en France				
Page 2/4				

ALBAREIL		FERME DE BONARME		
Client n° 8980		N/Réf. COMMANDE CLIENT N° 20251821		C/Affaire : Denis Gardes
Désignation	QM	Unit	Total HT	
Sous total : Rayonnage Fermostock 5711 - 5 Niveaux			628,38	
DEPLACEMENTS DIVERS OFFERT	1,000			
REMISE EXCEPTIONNELLE	1,000	UNI	-300,000	
		UNI		
- INSTALLATION : Les prix s'entendent hors taxes pour les matériels divers, installés par nos soins. Les équipements seront raccordés sur les fluides en attente au droit des appareils. La présente offre ne comprend pas de travaux de gros et second oeuvre, les coûts d'installation sont donnés hors contraintes d'accès particulières. Ce devis reste sous réserve d'une visite technique sur site pour contrôle des accès, des réservations... etc. - RESERVATIONS : Un plan de réservation sera établi à la signature du marché afin que vous puissiez prévoir les alimentations en eau chaude, eau froide, eau froide adoucie, les attentes d'évacuations, les alimentations électriques, les besoins en ventilation ...etc. La conformité des réservations demandées sera contrôlée avant travaux. - VALIDITE DES PRIX : En raison des variations constantes des prix fabricants, nos devis ont une durée de validité de 15 jours. - VIGNETTES : Les "vignettes photos" accompagnant les descriptifs des appareils sont imprimées à titre indicatif et sont nullement contractuelles. - CONDITIONS DE REGLEMENT : Acompte de 30% à la commande. Solde à la livraison. - GARANTIES CLIMATISATIONS : 5 ans compresseur, 3 ans pièces, 1 an M.O.				
MONTANT HORS TAXES	CODE TVA	Taux TVA	MONTANT T.V.A.	
9123,78	0		1824,76	
	1	20,00		
	2	20,00		
	3	10,00		
Total à reporter :			9123,78	
ESCOMPTE :				
TOTAL H.T. :			9123,78	
TOTAL T.V.A. :			1824,76	
TOTAL T.T.C. :			10948,54 €	
ACOMPTE VERSE :			4378,00	
SOLDE DÛ :			6570,54 €	
VIREMENT 203			3,38	
Total Eco-contribution H.T.			28/11/2025	
SAS au capital de 40 000 € - SIRET 350 991 006 000 49- ape 3320b TVA intra communautaire FR 06.350.991.006 Les marchandises facturées restent la propriété de Albareil jusqu'au paiement intégral des factures conformément aux termes de la loi n°80.335 du 12/05/80. Prez net d'escompte. Pénalités de retard applicables en cas de paiement postérieur à la date fiscale : 1,5 fois le taux d'intérêt légal. En cas de litige seul le tribunal de commerce de Cahors sera compétent.				
ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES DOMICILIATION : FR59 1144 9000 0202 2708 4001 C57 BIC : BDEIFRPPXXX				

CONDITIONS GENERALES DE VENTE:

Clause de réserve de propriété : En application de la loi n° 80335 promulguée officiellement le 12 mai 1980 modifiée par l'article 121 de la loi du 25 janvier 1985, les marchandises livrées et facturées restent à notre propriété jusqu'à complet règlement.

En cas de contestation, le Tribunal de CAHORS est le seul compétent nonobstant toute clause contraire figurant sur les documents commerciaux de nos clients. Nos traites n'y font pas novation ni dérogation. Dans tous les cas, la garantie accordée ne s'étend ni à l'usure provoquée par suite de défaut ou de mauvais entretien des matériels ni aux dégâts occasionnés par les chocs ou par mauvaise utilisation des matériels. Dans l'hypothèse où un paiement échelonné serait accordé au client, tout retard apporté au règlement de l'une quelconque des échéances entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix convenu. Nos factures sont payables au comptant, sauf accord contraire. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. En cas de non règlement à l'échéance contractuelle, il sera dû en sus de la facture une pénalité égale à une fois et demi le taux d'intérêt en vigueur. (Loi n°92 - 1442 du 31/12/1992) Toute annulation de commande ferme et définitive nous autorisera à solliciter par voie de justice, l'exécution ou la résolution du contrat aux frais et à la charge du client. En cas de résolution du contrat le client s'oblige expressément à nous verser à titre de dommages-intérêts, en réparation de notre préjudice, une somme égale à 20% du montant du prix total de la commande.

2189 625/06 } + total
+ 1311 (25/06) } 4378.
+ 878 (629/06)

→ avoir soit 425656 restants.